



## LE PRÉSIDENT

Réf: 422/13/PT/CP

Monsieur François Hollande  
Président de la République française  
Palais de l'Élysée  
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Paris, le 3 juillet 2013

Monsieur le Président,

La Ligue des droits de l'Homme souhaite attirer votre attention sur la situation de M. Edward Snowden, à qui nous devons les révélations concernant l'existence d'un programme américain collectant des renseignements sur les serveurs de différentes sociétés exerçant dans le domaine de l'Internet.

Grâce au courage de M. Snowden, le monde a appris que la National Security Agency (ci-après « NSA ») et le Federal Bureau of Investigation (ci-après « FBI ») disposent d'un accès direct aux serveurs de neuf sociétés américaines exerçant dans le domaine de l'Internet, soit Microsoft (depuis 2007), Yahoo (depuis 2008), Google, Paltalk et Facebook (depuis 2009), Youtube et Skype (depuis 2010), AOL (depuis 2011) et, enfin, Apple (depuis 2012).

C'est grâce à sa détermination que nous avons appris l'espionnage systématique dont faisaient les frais les citoyens et les institutions de l'Union européenne via le programme Prism.

Vous avez eu à cette occasion des mots forts pour dénoncer ces pratiques et exiger qu'elles cessent immédiatement. De leur côté, les autorités américaines, ainsi d'ailleurs que les grands acteurs privés directement impliqués, ont multiplié des déclarations qui vont du déni à la banalisation pure et simple d'un système d'écoute généralisé initialement présenté comme exclusivement destiné à lutter contre le terrorisme.

Mais corrélativement à ces déclarations, les lanceurs d'alerte tels que M. Snowden sont incriminés, poursuivis et traités de façon infamante. Juan Ernesto Mendez, rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, a déclaré, concernant le soldat Bradley Manning, soupçonné d'avoir été l'informateur de Wikileaks, qu'il avait subi « un traitement cruel » en étant tenu à l'isolement pendant des mois au cours de sa détention préventive aux Etats-Unis.

Dans ce contexte, M. Snowden est légitime à penser qu'il ne bénéficierait pas d'une justice sereine et équitable sur le territoire des Etats-Unis qu'il a préféré quitter. Il est aujourd'hui demandeur d'asile, comme défenseur des droits et lanceur d'alerte. La France s'honorerait en lui offrant l'accueil qu'il mérite à ce double titre.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Président, d'agir en ce sens en vous remerciant d'avance de l'attention portée à notre démarche et en vous assurant de l'expression de notre haute considération.

**Pierre Tartakowsky**  
**Président de la Ligue des droits de l'Homme**